

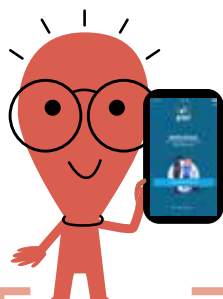
## Notre volonté

Vous **accompagner** durant votre séjour avec visa WHV, PVT, vos études, vos jobs et stages

### Une appli qui vous simplifie la vie !

Gapi, l'application qui vous suit tout au long de votre séjour. Elle vous permet de :

- **Visualiser votre contrat**
- **Géolocaliser les prestataires de santé** dans le monde entier
- **Contact** directement le **plateau d'assistance 24/7**
- Faire vos **demandes de remboursement**
- Accéder au **service de téléconsultation 24/7**
  - ✓ Une **gestion efficace** : prenez en photographie vos demandes de remboursement de frais médicaux inférieurs à 500 € et vous serez remboursé sous 48 h
  - ✓ Une **prise en charge** de vos frais d'hospitalisation **sur simple appel** téléphonique
  - ✓ Un **plateau d'assistance médicale** à votre disposition 24h/24 et 365 jours par an, dans le monde entier



**NOUVEAU**

**MÉDECIN DIRECT**  
Téléconsultation médicale en ligne sur l'appli GAPI disponible 24/7

### Nos atouts



Une **équipe de professionnels** de l'assurance, **spécialiste de la mobilité depuis plus de 20 ans** pour répondre à vos questions



**Souscription** possible **jusqu'à la veille** de votre départ



**Libre choix** du médecin, des hôpitaux dans le monde entier



**Téléconsultation** avec des médecins français 24/7



**Mail d'alerte** pour les prolongations de contrat



**Simplification** de la gestion des **frais médicaux** de moins de 500 €



**Gestion sous 48h** de vos sinistres

## CONTACT

Qui contacter ?  
**Kinousassur SARL**  
(du lundi au vendredi)

Où nous trouver ?  
**17, avenue Jeanne d'Arc - 94110 Arcueil**

Nous joindre ?  
**+33 1 49 85 82 20**

Nous écrire ?  
**contact@travel-zen.com**

**www.travel-zen.com**

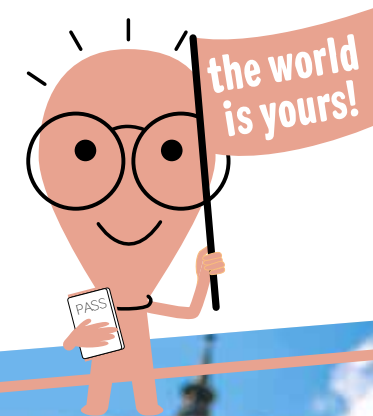
TRAVEL ZEN est une marque du Cabinet de Courtage KINOUSASSUR SARL.

Les produits de la marque Travel Zen sont souscrits auprès des compagnies MGEN, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité dont le siège social est situé 3 square Max Hymans 75748 Paris Cedex 15 France. MGEN Vie, mutuelle immatriculée sous le numéro Siren 441 922 002 et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - 3 square Max Hymans - 75748 Paris Cedex 15, et MUTUAIDE ASSISTANCE, 8/14 avenue des Frères Lumière - 94368 Bry-sur-Marne Cedex, SA au capital de 12 558 240 € entièrement versé. Entreprise régie par le Code des Assurances - sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) située au 4 place de Budapest - 75436 Paris Cedex - 383 974 086 RCS Créteil, établis à la demande de KINOUSASSUR Sarl, société de courtage au capital de 7 500 €, dont le siège social est situé au 17 avenue Jeanne d'Arc - 94110 Arcueil, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro B 443 485 578, N° Orias 07 007 539, soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), située 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. La garantie Responsabilité civile vie privée est assurée par la Compagnie d'Assurance GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne, 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon Cedex 09 - N° de SIRET 779 838 366 000 28 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 place de Budapest - 75 436 Paris Cedex. Le registre des intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est situé 1 rue Jules Lefebvre - 75009 Paris. Ce registre est librement accessible au public sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

# 2023

## Assurance WHV

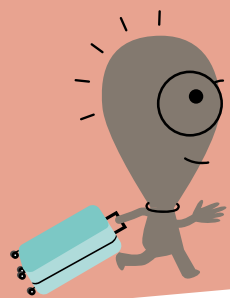
Working · Holiday · Visa



**SPÉCIAL**  
WHV et PVT

Graphisme © clara bée - Photo © Adobe Stock





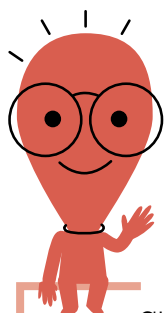
Voyager tranquille  
pour moins  
d'1 € par jour\* !

# Assurance WHV

## Working · Holiday · Visa

L'assurance pour les Jeunes partant  
avec un Visa Vacances Travail (WHV)  
ou un Passeport Vacances Travail (PVT)

Dans le cadre de votre prochain séjour avec un WHV ou un PVT, vous allez vous rendre de façon temporaire à l'étranger. Cette nouvelle expérience va vous demander un temps de préparation et d'adaptation une fois sur place !



Changement de mode de vie,  
découvertes et nouvelles  
rencontres vont rythmer  
votre séjour !

Mais qu'en est-il si un souci  
survenait ?

Nous avons la solution  
aux éventuelles péripéties :  
**une assurance complète**  
qui vous apportera  
une réponse à bon nombre  
de vos tracas quotidiens !

\*Sur la base d'un séjour en zone Europe

## Les prestations assurées

Voir conditions d'application des garanties et de prise en charge  
dans les Conditions Générales

GARANTIES	INDEMNISATION MAXIMUM EN EUROS (€)
<b>FRAIS MÉDICAUX</b>	
Maladie, accident, hospitalisation	Frais réels avec un plafond à 200 000 € / évènement
• Frais dentaires d'urgence	Frais réels avec un plafond à 150 € / pers.
• Frais dentaires accidentels	Frais réels avec un plafond à 350 € / pers.
Couverture dans le pays de résidence (30 j. maxi)	Frais réels avec un plafond à 15 000 €
• Frais dentaires d'urgence	Frais réels avec un plafond à 60 € / pers.
• Frais dentaires accidentels	Frais réels avec un plafond à 60 € / pers.
Remboursement des frais médicaux pendant 3 mois après le retour définitif de l'assuré dans son pays de résidence habituelle, en cas de maladie, accident ou hospitalisation	(Franchise 50 € / dossier) 50 000 €
En complément de la SS et de toutes mutuelles étudiantes	
<b>ASSISTANCE MONTANTS ASSURÉS PAR ÉVÈNEMENT</b>	
Rapatriement	Frais réels
Frais de transport de la dépouille mortelle	Frais réels
Frais funéraires	Frais réels
Frais de transport de la dépouille mortelle et du membre de la famille accompagnant	Frais réels
Retour prématuré y compris en cas d'attentat et de catastrophe naturelle	Frais réels
Frais de recherche et sauvetage	12 000 €
Frais de transport en cas de décès d'un membre de la famille proche	Frais réels
Frais de voyage supplémentaire en cas de dommage matériel causé au domicile ou local professionnel de l'assuré	Frais réels
Frais de séjour d'un membre de la famille suite à un accident ou maladie de l'Assuré : indemnisation par jour (maxi 10 jours)	50 €
Frais de transport d'un membre de la famille suite à un accident ou maladie de l'Assuré	Frais réels
Extension du séjour suite à un accident ou maladie indemnisation par jour (maxi 10 jours)	50 €
Frais de transport en cas d'extension du séjour suite à un accident ou maladie	Frais réels
Livraison de médicaments	Frais réels
Frais de transport des personnes qui voyagent avec l'assuré (max 2 pers.)	Frais réels
Soutien psychologique	Écoute téléphone et internet 6 mois
Assistance juridique et avance de la caution pénale	3 000 € / pers. / période
Avance de fonds en cas de vol des papiers et moyens de paiement	1 500 €
Frais de réfection des papiers d'identité	150 €
<b>REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS EN CAS D'INTERRUPTION</b>	
	230 €
<b>ACCIDENT</b>	
Invalité permanente Décès	12 500 €
Indemnité journalière en cas d'hospitalisation supérieure à 6 jours sur présentation d'un contrat de travail en vigueur	40 € / jour maxi de 30 j. consécutifs (Franchise 6 j.)
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE</b>	
Dommages corporels	150 000 € / évènement
Dommages matériels et immatériels	150 000 € / évènement (Franchise 80 €)
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE</b>	
	150 000 €
Accident, incendie, explosion, implosion, dégât des eaux, pollution, à l'égard du propriétaire, à l'égard des voisins et des tiers	
<b>OPTION - FRAIS MATERNITÉ ET MALADIES PSYCHOLOGIQUES</b>	
	Nous consulter
<b>DOMMAGES AUX POSSESSIONS DE L'ÉCOLE/FAMILLE</b>	
	500 €
Franchise	100 €
<b>BAGAGES</b>	
Vol ordinateur portable et téléphone portable	150 €
Contenant et contenu, objets de valeur (40 % du capital garanti)	1 530 €
Franchise	30 €
Biens achetés sur place	230 €
Indemnisation en cas de retard de livraison de plus de 24h	230 €
<b>INDEMNITÉS SUITE AU RETARD D'UN VOL (MAXI 1 SINISTRE PAR PÉRIODE D'ASSURANCE)</b>	
Retard résultant du Surbooking d'une compagnie aérienne	30 €
Perte de correspondance	60 €
Retard de + de 6h	30 €

Souscription impérative avant le départ de l'assuré de son pays de résidence habituelle

## NOUVEAU

### ASSISTANCE EN CAS D'ÉPIDÉMIE OU PANDÉMIE

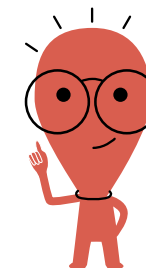
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine	80 € / nuit / pers. Maxi 14 nuits
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine	6 entretiens / évènement
Retour impossible	Frais hôteliers : 80 € / nuit / pers. (Maxi 5 nuits) + Prolongation des garanties du contrat pendant 6 j.
Prise en charge d'un forfait téléphonique local	80 € maximum
Soutien psychologique suite à rapatriement	6 entretiens / évènement

## Nos tarifs

Tarifs en € valables jusqu'au 31.12.2023

PÉRIODE	Tarifs EUROPE*	Tarifs MONDE
	PRIME TTC	PRIME TTC
1 semaine	<b>26 €</b>	<b>32 €</b>
2 semaines	<b>32 €</b>	<b>41 €</b>
3 semaines	<b>36 €</b>	<b>54 €</b>
1 mois	<b>40 €</b>	<b>61 €</b>
2 mois	<b>60 €</b>	<b>97 €</b>
3 mois	<b>84 €</b>	<b>148 €</b>
4 mois	<b>108 €</b>	<b>183 €</b>
5 mois	<b>124 €</b>	<b>218 €</b>
6 mois	<b>148 €</b>	<b>250 €</b>
7 mois	<b>171 €</b>	<b>304 €</b>
8 mois	<b>194 €</b>	<b>342 €</b>
9 mois	<b>210 €</b>	<b>360 €</b>
10 mois	<b>234 €</b>	<b>413 €</b>
11 mois	<b>250 €</b>	<b>440 €</b>
12 mois	<b>274 €</b>	<b>484 €</b>

NOTRE CONSEIL :  
ne partez pas  
sans assurance !



**POUR SOUSCRIRE,  
ADRESSEZ-VOUS  
À VOTRE ORGANISME.**  
Si vous n'en avez pas :

[www.travel-zen.com](http://www.travel-zen.com)

\* Sur la base d'un séjour en zone Europe  
Les pays de résidence habituelle et d'accueil doivent être situés en Europe